

Rapport sur la traite des femmes autochtones

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a publié un rapport exhaustif sur la [traite des femmes et filles autochtones du Canada à des fins d'exploitation sexuelle](#).

Le rapport de l'AFAC est axé sur les solutions et fournit de nombreuses recommandations et pratiques visant à prévenir la traite des personnes et à aider les femmes et filles autochtones à quitter des situations d'exploitation sexuelle. Ce rapport jette aussi un regard sur la nature des vulnérabilités des femmes et filles

autochtones vis-à-vis la traite des personnes et explore les facteurs sociaux importants qui contribuent à leur surreprésentation dans la traite des personnes au Canada. L'AFAC a recueilli des informations et des témoignages auprès de femmes survivantes. Le rapport expose les causes sous-jacentes, du recrutement, des moyens de prévention, les stratégies pour quitter le milieu et des mesures légales, judi-

ciaires et politiques. Il présente certaines des initiatives canadiennes actuelles qui reconnaissent l'importance de considérer les besoins des femmes et filles autochtones.

Le rapport sur la traite sexuelle fait partie d'une série d'analyses rendues possible par le soutien financier de la Fondation canadienne des femmes. Pour accéder à tous ces rapports, visitez le site de la [Fondation](#). ●

La traite de personnes : le Québec doit agir

Le 6 décembre, le CATHII a publié un communiqué, en collaboration avec d'autres organisations pour dénoncer l'absence de plan d'action québécois pour contrer la traite au Québec. Ces organisations déplorent que la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 6 décembre 2013 soit restée lettre morte.

La motion reconnaissait la traite des personnes et engageait le gouvernement

à mettre en place des mesures visant à lutter contre la traite des personnes et à déposer en 2014 de son plan d'action en matière d'exploitation sexuelle, et venir en aide aux femmes désirant quitter le milieu de la prostitution.

Les autres organisations appuyant cette dénonciation sont : Les affranchies, la Concertation



des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) et la Coalition québécoise contre la traite des personnes.

Pour lire le communiqué, consulter le site du [CATHII](#). ●

Dans ce numéro :

8 février : Journée de prière contre la traite humaine	2
Activités des membres	2
Rapport mondial sur la traite des personnes 2014	3
10 ans d'action: lancement livret <i>Prier pour Agir</i>	4

À surveiller

*Journée mondiale
de la paix 2015*

message du pape François

Non plus esclaves mais frères

8 février : Journée de prière contre la traite humaine



Joséphine Bakhita

La première Journée internationale de prière et réflexion contre la traite des êtres humains sera célébrée le 8 février 2015 dans tous les diocèses et paroisses du monde, dans les groupes et les écoles. Cette date correspond à la fête de Sainte Joséphine Bakhita, une esclave soudanaise libérée et devenue religieuse canossienne et canonisée en 2000. L'initiative est promue par le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants, le Conseil Pontifical pour la Justice et la Paix et par les Unions

internationales, féminines et masculines, des Supérieur(e)s Majeures.

L'Académie pontificale des sciences sociales, Caritas Internationalis, Talitha Kum, le Bureau « Traite des femmes et des enfants » de l'USMI, « Slaves no more », l'Union mondiale des associations de femmes catholiques, la Communauté Pape Jean XXIII, le Service jésuite des réfugiés (JRS), la Commission internationale catholique pour les migrations, le Forum international d'action catholique, la Congrégation des Filles de la Charité canossiennes, ont d'ores et déjà adhéré à cette initiative.

Objectifs de la Journée

La Journée vise à sensibiliser à ce phénomène de façon à réfléchir à la situation globale de violence et d'injustice touchant des

« sans voix » qui sont de fait des "esclaves".

La Journée se propose aussi d'apporter des réponses à la forme moderne de traite des êtres humains, par des actions concrètes.

Les organisateurs soulignent la nécessité « d'assurer les droits, la liberté et la dignité des personnes victimes de la traite et réduites en esclavage, et, en même temps, de dénoncer les organisations criminelles qui usent et abusent de la pauvreté et de la vulnérabilité de ces personnes pour en faire des objets de plaisir ou des sources de revenus ».

Pour en savoir plus sur Joséphine Bakhita, consulter le site du [CATHII](#). ●

Activités des membres



Ministre de l'Immigration du Canada

Mariages forcés

Le 25 novembre 2014, le CATHII a participé à la *Table ronde* avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, *Chris Alexander*.

La discussion portait sur le projet de loi (S-7) *Tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares* portant, entre autres, sur les mariages forcés. Ce pro-

jet de loi sénatorial a été déposé au début du mois à la Chambre des Communes.

Forum pancanadien

Le 26 et 27 novembre 2014, plusieurs membres du CATHII ont participé au Forum pancanadien sur la traite des personnes du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR).

Traite des femmes autochtones

Dans le cadre des 12 jours d'action contre la violence envers les femmes, le CATHII a offert un



Lors du Forum pancanadien sur la traite

atelier sur la traite des femmes et des femmes autochtones au Canada à la Table de groupes de femmes de Laval. Il s'agissait d'une collaboration avec Widia Larivière de Femmes autochtones Québec. ●

Rapport mondial sur la traite des personnes 2014



La traite des enfants est en hausse, selon le dernier rapport de l'ONU

Plus de 2 milliards de personnes ne sont pas suffisamment protégées contre la traite des personnes par leur législation nationale. Le rapport soulève aussi des questions concernant les faibles taux de condamnation

C'est ce que qu'affirme le Rapport mondial sur la traite des personnes 2014, publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (l'ONU). Il avance qu'une victime sur trois de la traite des personnes est un enfant - une augmentation de 5 pour cent par rapport à la période 2007-2010. Les filles représentent deux tiers de tous les enfants victimes, et sont, avec les femmes 70 pour cent des victimes de traite dans le monde entier.

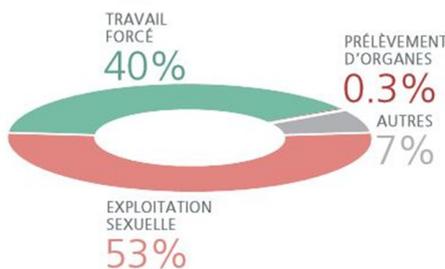
Dans certaines régions - comme l'Afrique et le Moyen-Orient - la

traite des enfants est un problème majeur, où les enfants constituent 62 pour cent des victimes.

La traite des personnes aux fins de travail forcé - y compris dans les secteurs de la fabrication et de la construction, du travail domestique et de la production de textile - a également augmenté de façon constante au cours des cinq dernières années. Environ 35 pour cent des victimes de la traite aux fins de travail forcé identifiées sont des femmes.

Cependant, il existe des variantes régionales: les victimes en Europe et en Asie centrale sont le plus souvent victimes de la traite aux fins d'exploitation sexuelle, tandis que dans l'Asie orientale et le Pacifique le mar-

Formes d'exploitation subies par les victimes détectées de la traite, en 2011*



Source: Analyse par l'ONU des données nationales.

ché est dominé par le travail forcé. Dans les Amériques, les deux types sont détectés à part presque égales.

La plupart des déplacements sont interrégionaux, et plus de

60 % ont été victimes de la traite à l'intérieur d'au moins une frontière nationale. La

Personnes condamnées pour traite des personnes, par sexe, entre 2010 et 2012 (ou sur une période plus récente)



Source: Analyse par l'ONU des données nationales.

grande majorité des trafiquants condamnés - 72 pour cent - sont des hommes et des citoyens du pays dans lequel ils opèrent.

Le rapport souligne que l'impunité demeure un problème grave : 40 pour cent des pays n'ont enregistré que peu ou nulles condamnations, il n'y a eu aucune augmentation perceptible dans la réponse globale de la justice pénale à ce crime, laissant une importante partie de la population vulnérable aux délinquants.

Pour en savoir plus, voir le site de [l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime \(l'ONU\)](#).

Le rapport (anglais) et le résumé (français) sont disponibles sur le site du [CATHII](#). ●

10 ans d'action: lancement livret *Prier pour Agir*



Le 2 décembre 2014 dernier, le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) a organisé la dernière activité soulignant ses 10 ans d'actions contre la traite humaine à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame.

Cet évènement a été aussi l'occasion de faire le lancement du livret : *Prier pour agir : Moments d'intériorité en solidarité avec les victimes de la traite humaine*. Cette activité a commémoré la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage.

Des extraits du livret ont été lus par les membres du CATHII.



Mot de bienvenue de la présidente du CATHII Claudette Bastien



Lise Gagnon lors de la lecture de « La dame de sel »



Marco Veilleux, lecture de l'extrait célébrant la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage



Moments d'intériorité « Sept attitudes » animée par Renaude Grégoire.



Mot de clôture de Francine Cabana



Des pionnières fières du travail accompli depuis 10 ans.

Le livret est en vente au coût de 5\$ incluant les frais d'envoi. Les informations pour commander sont disponibles sur le site du CATHII.

Crédit photos : CATHII et SSA

PROCHAIN NUMÉRO

- Recherche du CATHII sur les besoins des victimes
- Activités des membres

Pour nous joindre :

info@cathii.org

www.cathii.org

www.facebook.com/CATHII.info

twitter.com/Cathii_info